

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 19 JUILLET 2021

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2021;
 - 3.1 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de M. Jean-Marie Auger et Mme Christine Simard concernant l'immeuble situé au 111, rue Massicotte afin de régulariser l'implantation du patio sur la propriété;
 - 4.2 Dérogation mineure de M. Daniel Goulet concernant l'immeuble situé au 611, 4^e Rue Est afin de permettre la construction d'une remise sur la propriété;
 - 4.3 Dérogation mineure de Mme Renée Deshaies concernant l'immeuble situé au 741, 11^e Avenue Ouest afin de régulariser l'implantation de la résidence, du garage contigu ainsi que l'empiètement de la galerie en cour avant;
 - 4.4 Dérogation mineure de M. Michaël Chapman concernant l'immeuble situé au 72, 6^e Avenue Ouest afin de permettre l'agrandissement de l'entrée charretière;
 - 4.5 Dérogation mineure de M. Mario Thivierge et Mme Manon Duhaim concernant l'immeuble situé au 411, rue Trudel afin de régulariser l'implantation de la résidence ainsi que régulariser la situation du stationnement en cour avant et celle de l'entrée charretière;
 - 4.6 Adjudication du contrat pour la réfection et le prolongement des services municipaux – future rue secteur Ouest;
 - 4.7 Autorisation de déposer une demande d'aide financière auprès du gouvernement du Canada dans le Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) - Québec;
 - 4.8 Engagement d'une secrétaire commis;
 - 4.9 Engagement d'un technicien spécialisé;
 - 4.10 Embauche d'une coordonnatrice au Service de l'environnement;
 - 4.11 Transfert de monsieur Marco Veillette du Service des travaux publics au Service des incendies;
 - 4.12 Salaires du personnel du Service des incendies pour l'année 2021;
 - 4.13 Adjudication du contrat pour l'acquisition de transformateurs de distribution électrique;
 - 4.14 Contribution aux travaux d'infrastructures pour la toiture du bâtiment d'accueil du club de golf d'Amos;
 - 4.15 Modification du règlement n° VA-1168 décrétant l'acquisition de l'immeuble situé sur le lot 5 820 508, cadastre du Québec et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;
 - 4.16 Comptes à payer au 30 juin 2021;

4.17 Autorisation de signer des ententes de contribution financière avec différentes entreprises;

5. Procédures :

5.1 Adoption du règlement n° VA-1169 décrétant l'acquisition de luminaires au DEL et l'installation de ceux-ci et, un emprunt suffisant pour en défrayer les coûts;

6. Dons et subventions :

6.1 Aide financière à Radio Boréale et TVC7;

6.2 Aide financière pour une étude des cyanobactéries du Lac Beauchamp;

7. Informations publiques;

7.1 Statistiques de la construction au 30 juin 2021;

8. Période réservée à l'assistance;

9. Levée de la séance.